

Description

Description d'un lot de grève du Golfe St-Laurent, en front des lots 4 et 5 de la Municipalité de St-Maxime de Mont-Louis, Seigneurie de la Madeleine Comté de Gaspé; transporté au Gouvernement du Canada le 20 Décembre 1939 par l'arrêté ministériel No 3105.

Ce lot de grève tel que démontré sur le plan ci-contre, fait d'après celui de Louis L. Doyon A.G.; est compris entre les points A.B.C. et D et peut être décrit plus explicitement comme suit à savoir:-

Description Commencant au point "X" situé au point d'intersection de la limite ouest du Boulevard Perron avec la ligne de division entre les lots 4 et 5 précités dans une direction de N. $24^{\circ}49'0''$ sur une distance de quatre cent dix sept pieds et trois dixièmes (417.3') jusqu'au point "Y".

Du point "Y" dans une direction de N. $53^{\circ}38'E$, sur une distance de deux cent vingt quatre (224') jusqu'au point "Z".

Du point "Z" dans une direction de N. $52^{\circ}06'E$, sur une distance de cent trent six pieds (136') jusqu'à la laisse de haute marée des eaux du Golfe St-Laurent, au point "A", lequel point "A" est le point de départ des opérations qui servent à décrire le lot à être réservé.

Du point "A" en suivant sur le nord-ouest les diverses sinuosités de la dite laisse de haute marée sur une distance de cent un pieds (101') plus ou moins jusqu'au point "B".

Du point "B" dans une direction de N. $31^{\circ}08'E$, sur une distance de quatre cent cinquante six pieds (456') jusqu'au point "C".

Du point "C" dans une direction de S. $58^{\circ}52'E$, sur une distance de cent pieds (100') jusqu'au point "D".

Du point "D" dans une direction de S. $31^{\circ}08'O$, sur une distance de quatre cent quarante sept pieds (447.0') jusqu'au point de départ "A".

Ce lot ainsi délimité ~~contient~~ contient une superficie de un acre et trois dixième (1.03') plus ou moins.

Toutes les mesures de la présente description sont anglaises et les directions sont astronomiques.

Montréal le 27 Juillet 1939.

(signé) Louis L. Doyon
Louis L. Doyon,
arpenteur-géomètre

Transcription exacte de la description accompagnant le plan transmis par l'arpenteur Louis L. Doyon et conservée au Service Hydrographique: dossier No 18410/39. St. H. 7
VÉRIFIÉ
A.L.